

DIRECTEUR DE LA MIPE nombre de poste : 1

ETP : 1 nombre de personne 1

Niveau de responsabilité : 4

Emploi / Métier

- Modification de l'encadrement juridique du domaine : loi n° 2002-73 du 17/01/02 de modernisation sociale ; loi du 27/02/02 sur la démocratie de proximité (PRDFP) ; loi n° 2004-391 du 04/05/04 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social ; loi relative aux libertés et responsabilités locales du 13/08/04 ; loi n° 2005-32 du 18/01/05 de programmation pour la cohésion sociale
- Evolution du contexte européen : politiques communautaires en faveur du développement économique, de l'emploi et de la formation, de l'insertion sociale et professionnelle
- Evolution juridique et institutionnelle des attributions des acteurs de la formation professionnelle

Facteurs d'évolution

- Territorialisation des politiques publiques et adaptation des dispositifs par bassins d'emploi, pays, etc...
- Développement des outils de planification, d'observation et d'évaluation, des modes de concertation, des dispositifs partenariaux et contractualisés
- Diversification des ressources formatives et des techniques éducatives, développement des logiques de développement des compétences et de professionnalisation, de reconnaissance et de validation des acquis
- Développement des modes de travail coopératif, des logiques de transversalité et de management par projets
- Complexification des dispositifs d'insertion, d'emploi et de formation professionnel

Définition

- **Met en œuvre les orientations stratégiques de la collectivité en matière d'accès à l'emploi et d'insertion sociale. Développe et gère les dispositifs d'accueil et d'orientation, de qualification, de formation professionnelle et d'insertion sociale. Coordonne et anime les relations avec les partenaires et prestataires dans le cadre des politiques territorialisées**

Conditions d'exercice

- Travail en bureau. Nombreux déplacements sur le territoire
- Travail en équipe pluridisciplinaire
- Horaires réguliers, amplitude variable en fonction des obligations de service public
- Rythme de travail souple
- Disponibilité

Autonomie et responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> • Relative autonomie dans l'organisation du travail dans le cadre des orientations fixées par les élus • Définition, suivi et évaluation des activités par le supérieur hiérarchique • Encadrement de l'équipe de conseillers-emploi et de l'équipe administrative • Force de proposition auprès de l'autorité territoriale • Des erreurs dans l'avancement des projets, un retard dans les échéances, une mauvaise qualité des relations avec les partenaires peuvent avoir des conséquences sur la conduite des dispositifs
Relations fonctionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Relation permanente avec les conseillers emploi formation et les travailleurs sociaux • Communication permanente avec les autres chargés de mission • Relation avec les élus dans le cadre des commissions, des instances de pilotage et des comités techniques • Echange d'information avec les services développement économique, éducation, enseignement supérieur, aides aux entreprises, social, santé • Relation fréquente avec les autres niveaux de collectivités, relation avec les services déconcentrés de l'État, les inspections académiques et rectorats, les universités, les chefs d'établissement d'enseignement secondaire et professionnel, les représentations et organisations professionnelles de branches, les organismes consulaires, les syndicats, l'ANPE, les ASSEDIC, les missions locales et PAIO, les organismes publics et privés de formation, les centres d'apprentissage, les structures d'accueil et d'information, les observatoires de branches (CARIF-OREF), les organismes collecteurs de la taxe d'apprentissage et des financements de la formation continue (OPCA), les bailleurs, le tissu associatif, les centres médico-sociaux • Représentation de la collectivité auprès des autres partenaires
Moyens techniques	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens bureautiques, technologies de l'information et de la communication • Moyens professionnels spécialisés : référentiels métiers, base Internet de l'ANPE, annuaires divers, logiciels spécifiques, etc...
Cadre statutaire	<ul style="list-style-type: none"> • Catégorie : A • Filière : Administrative, Médico-sociale • Cadre d'emplois : Attachés, Conseillers socio-éducatifs
Activités	
Activités principales	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à l'élaboration des orientations stratégiques en matière de formation professionnelle, d'insertion professionnelle et d'emploi • Organisation et animation des programmes d'intervention de la collectivité • Expertise et assistance au montage des projets éligibles au titre des aides de la collectivité

- **Développement et animation des partenariats, des réseaux d'opérateurs et d'acteurs socio-économiques**
- **Bilan et évaluation des programmes d'intervention**
- **Veille sectorielle, réglementaire et territoriale**
- **Animation et pilotage d'équipe**

Compétences

Savoir-faire

Participation à l'élaboration des orientations stratégiques en matière de formation professionnelle, d'insertion professionnelle et d'emploi

- Etablir un diagnostic socio-économique du territoire
- Etablir des diagnostics par branches d'activités : marché de l'emploi, dispositifs, besoins et demandes de formation
Identifier les caractéristiques des populations en insertion et les facteurs de précarité
- Repérer les leviers d'intervention possibles de la collectivité
- Alerter la collectivité sur les risques à court, moyen et long terme inhérents à une orientation, un projet

Savoirs

- Enjeux, évolutions et cadre réglementaire des politiques publiques en matière d'emploi, de formation, d'insertion, sociale et de santé, de logement
- Politiques européennes et modes d'intervention de l'Union européenne
- Caractéristiques socio-économiques du territoire
- Acteurs institutionnels, organismes et prestataires sur le champ de la formation professionnelle et de l'insertion
- Orientations et priorités des élus et décideurs
- Principes et modes d'animation du management public territorial
- Economie, sociologie, droit public et privé, droit du travail et de la protection sociale
- Méthodologie d'analyse et de diagnostic

Organisation et animation des programmes d'intervention de la collectivité

- Traduire les orientations politiques en plans d'actions, modes d'intervention et/ou projets
- Suivre la mise en œuvre des schémas de développement et des contrats d'objectif
- Définir des programmes d'actions par publics, cibles, branches d'activités, territoires d'intervention
- Mettre en œuvre des dispositifs de formation, des parcours d'insertion et d'emploi
- Proposer les modalités d'appui et d'aides financières aux projets
- Communiquer sur les finalités et
- Dispositifs d'appui aux projets et opérateurs de formation et d'insertion sur le territoire
- Réseaux des partenaires publics et privés
- Financements et mode d'attribution aux niveaux régional, national, européen
- Réglementation des prestations, recours et contentieux
- Techniques de communication et de négociation
- Méthodologie d'ingénierie de projet
- Méthodes du travail social
- Ingénierie de formation

enjeux des dispositifs de la collectivité

Développement et animation des partenariats, des réseaux d'opérateurs et d'acteurs socio-économiques

- Assurer l'interface et le relais entre la collectivité et l'ensemble des partenaires institutionnels des dispositifs
- Favoriser les échanges professionnels et une approche pluridisciplinaire des problématiques d'insertion et d'emploi
- Coordonner les dispositifs entre acteurs et animer la contractualisation entre partenaires
- Impulser et suivre des démarches d'amélioration des niveaux de prestation
- Organiser l'information des partenaires sur les engagements de la collectivité
- Caractéristiques et modalités de coopération avec les organismes de formation, organismes financeurs, etc
- Manifestations et rencontres professionnelles

Bilan et évaluation des programmes d'intervention

- Etablir des bilans d'activités et des états d'avancement sur les dispositifs de la collectivité
- Hiérarchiser les effets de la politique d'emploi, de formation professionnelle et d'insertion
- Comparer les effets et les impacts au regard des objectifs et critères de résultats définis en amont
- Exploiter et communiquer les résultats de l'évaluation pour les stratégies futures
- Méthodologie et outils d'évaluation des politiques publiques (critères, indicateurs)

Veille sectorielle, réglementaire et territoriale

- Impulser et piloter des dispositifs de veille
- Rechercher des informations stratégiques ciblées
- Identifier et analyser les tendances et facteurs d'évolution
- Méthodologies et outils d'observation et de prospective
- Réseaux stratégiques d'information et centres de ressources
- Techniques de recherche documentaire